



Colloque: « Gestion de l'Enherbement et des Pratiques Innovantes Mettant en Œuvre des Agroéquipements »

25 Novembre 2016



Le plan ECOPHYTO

Auteur : Yannick BOC – cheffe de service du Pôle développement et environnement- Chambre d'Agriculture



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Le plan ECOPHYTO I



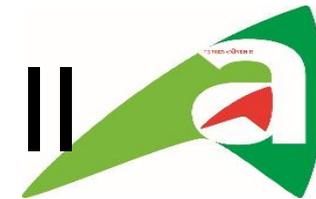
- Objectif (2008) : **réduire de 50%** l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans **un délai de 10 ans**.
- Inscrit dans le cadre de la directive européenne 2009/128 d'utilisation des produits phytopharmaceutiques compatibles avec le développement durable
 - Demande que «les États membres aient recours à des **plans d'action nationaux** visant à fixer des **objectifs quantitatifs, des cibles, des mesures, des calendriers et des indicateurs** en vue de réduire les risques et les effets de l'utilisation des pesticides sur la santé humaine et l'environnement.
 - Encourage le développement et l'introduction de la **lutte intégrée** contre les ennemis des cultures et **de méthodes ou de techniques de substitution** pour réduire la dépendance à l'égard de l'utilisation des pesticides »

Le plan ECOPHYTO II



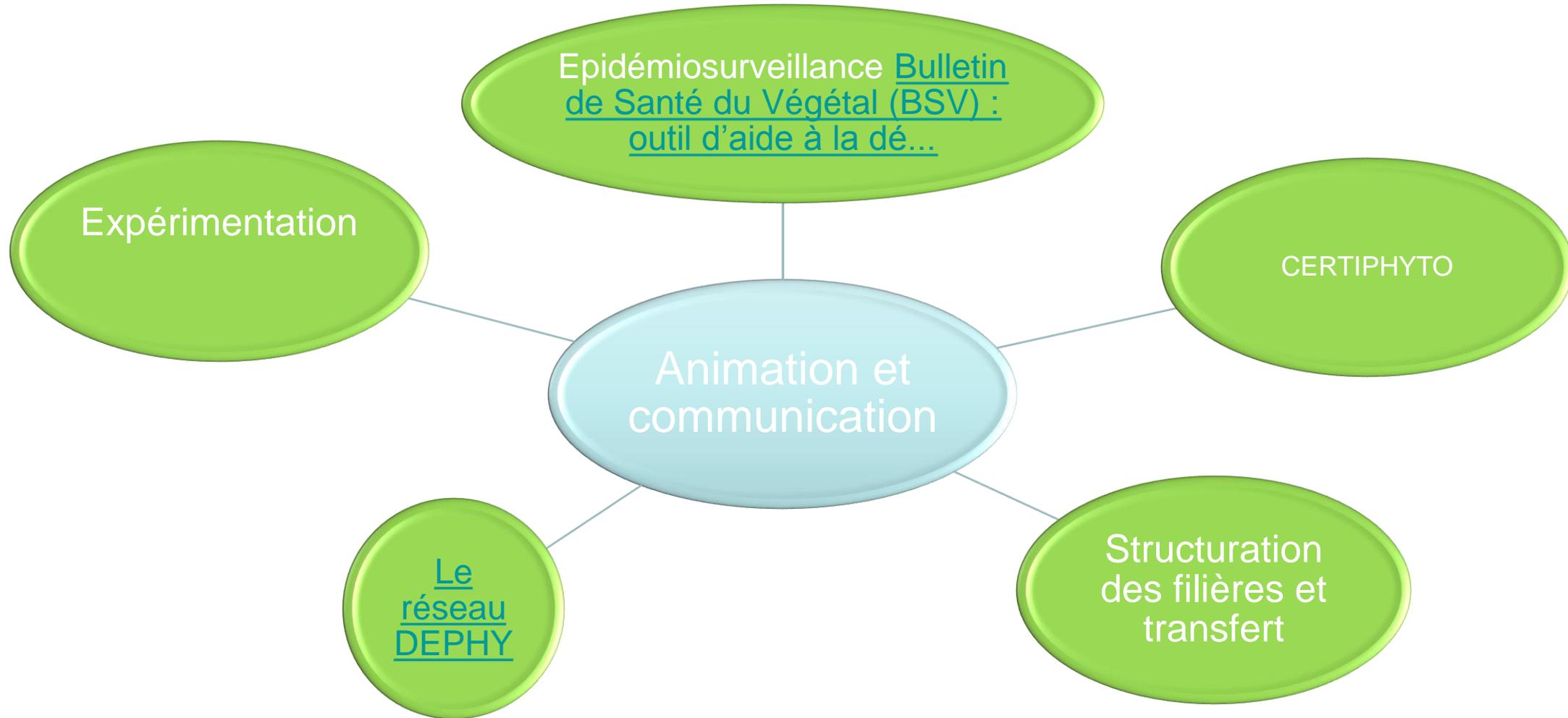
- Le plan ECOPHYTO II (2015) garde l'objectif de **réduction de 50%** le recours aux produits phytopharmaceutiques en France en dix ans, avec une trajectoire en deux temps :
 - Pour 2020, une réduction de 25%, par la **généralisation et l'optimisation des techniques** actuellement disponibles et éprouvés dans les réseaux DEPHY
 - Ensuite, une réduction de 50% à l'horizon 2025, qui reposera sur des **mutations profondes des systèmes de production.**

Les 6 axes du plan ECOPHYTO II



- Evolution des pratiques et des systèmes ;
- Amplification des efforts de recherche, développement et innovation ;
- Réduction des risques et les impacts des produits phytopharmaceutiques sur la santé humaine et sur l'environnement ;
- Suppression de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les jardins, les espaces végétalisés et les infrastructures ;
- Déclinaison territoriale du plan cohérente avec les contraintes et potentialités locales ;
- Communication dynamique et participative, pour un débat citoyen constructif sur la problématique des produits phytopharmaceutiques, autour d'une gouvernance simplifiée

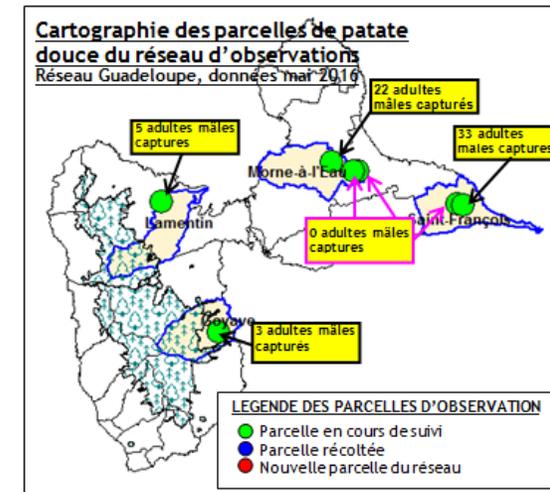
Les actions régionales



Bulletin de Santé du Végétal (BSV) : outil d'aide à la décision



- Présente un état sanitaire des cultures, une analyse du risque sanitaire, des messages réglementaires :
- 45 éditions en 2015, 6 structures engagés, 112 parcelles suivies, 6 filières (cultures maraichères, agrumes, canne-à-sucre, banane commerciale, anthurium et cultures vivrières)
- 25 nuisibles, ainsi que l'enherbement



EXPERIMENTATIONS



- L'expérimentation usages orphelins : 18 essais en 2015, et 22 programmés en 2016
- MAGECAF : mécanisation



4 Objectifs :

- Favoriser les dynamiques d'apprentissage et de changement
- Soutenir l'innovation,
- Capitaliser et mutualiser les connaissances et ressources,
- Valoriser et transférer des systèmes économes et performants.

2015
1800
agriculteurs
180 groupes
10 agri / groupe
41 projets
EXPE

Plan national



2016
3000
agriculteurs
250 groupes
12 agri / groupe
41 projets
EXPE

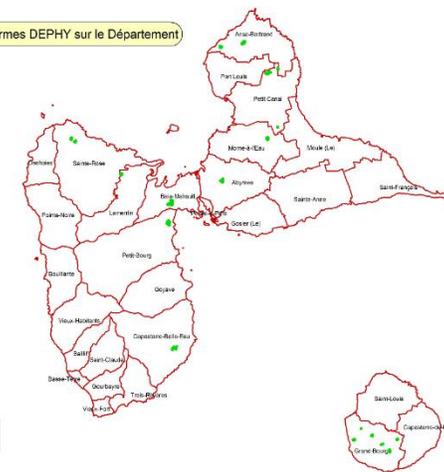
Le réseau DEPHY

- Le dispositif FERME est un réseau de démonstration et de production de référence s'appuyant directement sur des exploitations agricoles
- Le dispositif EXPE permet de concevoir, tester et évaluer des systèmes de culture qui visent une forte réduction de l'usage des produits phytosanitaires

- 1 réseau DEPHY FERME (12 exploitations en polyculture élevage à dominantes canne à sucre)
- 1 dispositif DEPHY EXPE qui travail sur la gestion de l'enherbement

Canne à sucre	Banane dessert	Maraichage/ ananas	Vivres/ banane plantain	Prairie/ Savane	Jachère
141,68	44,20	3,98	4,47	40,12	15,64

Localisation des Fermes DEPHY sur le Département



Constater une baisse de 35 % de l'IFT canne à sucre (Indice de Fréquence des Traitements) entre 2011 et 2015

Merci pour votre attention

TERRES d'AVENIR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

ÉCOPHYTO
DEPHY Réseau de Démonstration,
Expérimentation et Production
de références sur les systèmes
économes en PHYtosanitaires